

POUR UNE APPROCHE COHÉRENTE EN REGARD DE LA RÉUSSITE : UNE STRUCTURE D'INTERVENTIONS



JEAN-PAUL LÉVESQUE
Conseiller pédagogique
Cégep de Matane

L'élaboration et la mise en œuvre des plans de réussite dans les cégeps ont été requises en 2000 par le ministre de l'Éducation du Québec. Une telle requête provenait d'un consensus autour de la formation qualifiante des jeunes, décidé à l'occasion du *Sommet du Québec et de la jeunesse*, en février 2000. L'abolition de la taxe à l'échec en 2001 a d'ailleurs coïncidé avec l'apparition des plans de réussite dans le réseau collégial. La réussite et la diplomation du plus grand nombre d'étudiants revêtent une telle importance que les plans de développement stratégique des cégeps doivent désormais accorder une place prépondérante aux plans de réussite.

Au Cégep de Matane, nos plans de réussite ont toujours été caractérisés par une préoccupation majeure à l'endroit des étudiants à risque, sans négliger pour autant l'ensemble des étudiants. Quel type d'accompagnement offrir à nos étudiants ? Comment identifier ceux qui en ont besoin ? Quels sont les ressources et les outils mis à notre disposition pour intervenir ? De quelle manière évalue-t-on les résultats (degré de satisfaction des étudiants ayant eu recours aux ressources et aux outils, taux de réinscription et taux de réussite des cours à la deuxième session) ? Ce sont autant de questions dont les réponses apparaissent dans les lignes qui suivent¹.

À LA RECHERCHE DE LA BONNE SOLUTION

Signalons d'emblée que les bilans de nos trois premiers plans de réussite mettent en évidence la recherche de la meilleure approche possible pour accompagner nos étudiants en difficulté. D'un plan à l'autre, il n'y a pas de rupture, nous sommes en transition, comme l'indique le tableau ci-contre.

Sans entrer dans les détails, la caractéristique principale de nos plans est d'offrir aux étudiants, dès la première session, des ressources humaines, des mesures et des outils pour favoriser une acclimatation la plus harmonieuse possible aux exigences des études collégiales. À cet égard, deux principes ont toujours guidé nos actions : 1) l'étudiant en tant que principal artisan de sa réussite et 2) l'accompagnement en regard du développement de l'autonomie de ce dernier.

Le lien entre les deux principes au cœur de nos plans de réussite est que, pour réussir, l'étudiant doit d'abord et avant tout être autonome ou, du moins, manifester de l'autonomie durant la première session, de façon à devenir le véritable artisan de sa réussite. Nous nous sommes inspirés de notre projet éducatif sur la formation fondamentale qui propose trois axes de développement, dont celui de l'autonomie.

Depuis 2004, nous conjugons nos efforts pour accompagner les étudiants à risque. Le terme « accompagner » a été choisi soigneusement : accompagner, c'est bien différent d'encadrer ou de former. Pour nous, l'accompagnement correspond à l'établissement d'une relation significative entre l'intervenant et l'étudiant.

Dans un tel esprit, il s'agit moins de contrôler l'étudiant que de lui faire prendre conscience des faits et gestes qui le concernent. À la limite, si ce dernier ne suit pas un conseil, il fera ses propres choix par la suite. Par exemple, si on lui conseille de bénéficier des services du Centre d'aide en français (CAF) et qu'il décide de ne pas s'y présenter, c'est son choix. Par contre, les intervenants en prennent bonne note pour en conserver une trace, si un suivi de dossier s'avère ultérieurement nécessaire.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVOLUTION DES PLANS DE RÉUSSITE

Plan 1 2001-2004 - Projets d'encadrement

- Un appel de projets a été lancé auprès des départements et programmes qui devaient identifier et offrir des activités d'encadrement aux étudiants.

Plan 2 2004-2007 - Personne-ressource pour l'aide à la réussite

- Cette personne, qui a le statut d'enseignant, avait le mandat d'encadrer les étudiants à risque et de les orienter vers les professionnels et les mesures d'aide.

Plan 3 2008-2010 - Pédagogie de première session

- Un enseignant désigné (celui du cours d'introduction au programme) avait le mandat de réaliser des activités d'accompagnement et d'orienter les étudiants à risque vers une enseignante responsable du suivi.

¹ Les réponses relatives aux taux de réinscription et de réussite ne seront pour leur part connues qu'au printemps 2011.



L'accompagnateur de première ligne, celui qui est le plus souvent en contact avec l'étudiant, c'est l'enseignant, bien sûr. Il est le témoin privilégié du cheminement de l'étudiant, de ses apprentissages, de ses limites comme de ses échecs. Ceci dit, il ne peut porter à lui seul le mandat de conscientiser l'étudiant et de l'accompagner dans les diverses difficultés que celui-ci rencontre : d'autres ressources sont mises à contribution.

La PPS [...] tient compte particulièrement du choc que vivent de nombreux étudiants lors du passage du secondaire au collégial.

LA PÉDAGOGIE DE LA PREMIÈRE SESSION : UNE AFFAIRE D' ACTIONS CONCERTÉES

Dans le cadre de notre plus récent plan de réussite, tous les intervenants concernés agissent à l'intérieur de ce qu'il est convenu d'appeler dans le réseau collégial une pédagogie de première session (PPS). Dans cette optique, nous avons donné à celle-ci une couleur locale, en mettant d'abord en place un comité de pédagogie de première session afin de déterminer ce que nous entendons par ce type de pédagogie et d'évaluer les possibilités de son implantation.

En mai 2008, une journée pédagogique a été tenue afin de susciter l'adhésion au projet et, quelques semaines plus tard, des ateliers ont été offerts à tous les enseignants de la première session afin que ces derniers puissent se familiariser avec une trousse développée pour accompagner les étudiants. Cette trousse se veut une référence pour les enseignants du cours d'introduction au programme. Elle propose des activités d'accompagnement pour aider les étudiants à faire face au défi du passage du secondaire au collégial. À la suite de l'évaluation de l'utilisation de la trousse en décembre 2009, plusieurs améliorations ont été apportées à celle-ci et un autre atelier a été offert exclusivement aux enseignants du cours d'introduction au programme en août 2010.

La PPS s'appuie sur les deux principes que nous évoquons plus tôt et elle tient compte particulièrement du choc que vivent de nombreux étudiants lors du passage du secondaire au collégial. En résumé, nous avons retenu six caractéristiques du défi associé à cette transition.

CARACTÉRISTIQUES DU DÉFI DU PASSAGE DU SECONDAIRE AU COLLÉGIAL²

Le plan social

Plusieurs étudiants ont quitté un groupe d'amis et doivent recréer un autre groupe d'appartenance afin de contrer l'isolement.

La gestion du temps

La gestion du temps (cours, périodes libres à l'horaire, travail rémunéré, etc.) constitue une nouveauté pour le jeune adulte. L'estimation de la charge de travail et la préparation aux cours de même que la préparation des examens et des travaux compliquent la tâche de nombreux étudiants. Sans compter que l'année scolaire du secondaire se transforme, au collégial, en deux sessions de 15 semaines.

Le programme d'études

Pour la première fois dans son parcours scolaire, l'étudiant est inscrit dans un programme d'études. Dès les premières semaines de cours, tout peut se jouer pour lui, car il doit trouver du sens à ce qu'il fait et confirmer son choix vocationnel.

Les règles institutionnelles

L'application de nouvelles règles institutionnelles notamment en matière de présence aux cours et d'éventuel abandon de cours suppose, pour l'étudiant, de bien évaluer les conséquences des décisions à prendre.

Les habiletés de transfert

Ce passage du secondaire au collégial est aussi une mise à l'épreuve chez l'étudiant de ses habiletés de transfert dans une perspective de continuité au collégial. En ce sens, un tel passage n'est pas une rupture totale avec son métier d'étudiant au secondaire.

La formation générale

Les cours de formation générale, particulièrement en français et en philosophie, constituent une nouveauté qui nécessitera une période d'adaptation pour bon nombre de collégiens.

La trousse destinée aux enseignants inclut des activités prescriptives et des références pour les réaliser. Ces activités se déroulent dans le cours d'introduction au programme, auquel une heure a été ajoutée. Elles consistent à faire connaissance, à créer l'agenda scolaire qui porte sur la planification des études en lien avec les dates d'examen et de remise des travaux, à apprendre à utiliser le guide de présentation des travaux, pour ne nommer que les activités d'accompagnement les plus pertinentes, et ce, afin de déceler les étudiants en difficulté dans les quatre premières semaines de cours.

Dans le but de soutenir le travail des enseignants du cours d'introduction au programme, une procédure et une grille de dépistage leur ont aussi été fournies. Nos bilans de mise en œuvre de la pédagogie de la première session, aux sessions d'hiver 2008 et 2009, révélaient notamment des lacunes quant aux moyens pour dépister et orienter les étudiants en difficulté.

² Tableau inspiré de MÉTAYER, P., *Pédagogie de la première session*, Trousse 1, Carrefour de la réussite, 1991.



C'est la raison pour laquelle nous avons misé sur cette procédure et sur cette grille de dépistage. Cette dernière comporte des indicateurs quant aux attitudes et aux comportements qui signalent que l'étudiant est en difficulté. Quant à la procédure mise en place, les enseignants sont invités à valider auprès de leurs collègues les attitudes et les comportements néfastes préalablement observés en classe à l'aide de cette grille. Pour la validation des renseignements de la grille de dépistage avec les collègues, il est essentiel de procéder formellement avec la grille préalablement remplie par l'enseignant responsable du cours d'introduction au programme, et ce, préférablement lors d'une réunion départementale. Dans les cas qui concernent un cours d'une discipline contributive ou un cours de la formation générale, il n'y a pas automatiquement de validation avec les départements concernés. L'enseignant du cours d'introduction tient une rencontre avec l'enseignant concerné, s'il y a lieu.

Par la suite, si l'enseignant estime qu'un étudiant est en difficulté et que les interventions à réaliser dépassent son champ de compétence, il oriente cet étudiant vers une autre ressource qui a le mandat de faire le suivi requis. Cette ressource est l'enseignant responsable du suivi des étudiants dépistés.

L'enseignant responsable du suivi rencontre au besoin celui du cours d'introduction au programme pour obtenir des précisions sur la situation de l'étudiant qui a été orienté vers lui. Il rencontre également l'étudiant concerné afin de chercher une solution au problème rencontré. Cette solution sera mise en pratique rapidement afin de permettre à l'étudiant de bien terminer sa session.

Ce travail d'accompagnement concerté entre les différents intervenants ne vise qu'une finalité: aider les étudiants qui ont réellement besoin d'un soutien supplémentaire en dehors des heures de cours.

Dans ce processus, il est prévu que l'étudiant soit orienté vers des ressources spécialisées (aide pédagogique individuel, conseiller d'orientation ou psychologue des services à l'étudiant) si l'enseignant responsable du suivi estime qu'il ne peut intervenir de façon efficace. En résumé, il existe trois niveaux d'intervention pour l'accompagnement de l'étudiant.

Niveau 1 : Enseignant responsable du cours d'introduction au programme

Types d'intervention:

- Réaliser les activités d'accompagnement de la trousse
- Utiliser la grille de dépistage
- Rencontrer l'étudiant en difficulté
- Orienter l'étudiant, s'il y a lieu

Niveau 2 : Enseignant responsable du suivi des étudiants dépistés

Types d'intervention:

- Rencontrer les étudiants
- Offrir des ateliers appropriés aux difficultés
- Orienter l'étudiant vers le professionnel concerné selon la nature de la difficulté, s'il y a lieu

Niveau 3 : Professionnels des services à l'étudiant (aide pédagogique, conseiller d'orientation et psychologue)

Types d'intervention (les plus fréquents):

- Aide pédagogique: faire prendre conscience à l'étudiant des différents impacts des abandons et des échecs
- Conseiller d'orientation: confirmer le choix de programme
- Psychologue: soutenir l'étudiant aux prises avec des problèmes personnels

UNE VALEUR PÉDAGOGIQUE AJOUTÉE

Ce travail d'accompagnement concerté entre les différents intervenants ne vise qu'une finalité: aider les étudiants qui ont réellement besoin d'un soutien supplémentaire en dehors des heures de cours. L'accompagnement visant le développement de l'autonomie constitue une aide supplémentaire, et c'est en quelque sorte la valeur pédagogique ajoutée qui peut faire la différence entre l'échec et la réussite d'un cours, entre l'abandon et la poursuite des études.

En plus des trois niveaux d'intervention, nous avons misé sur trois mesures d'aide très appréciées par les étudiants: le CAF, le tutorat par les pairs et le bulletin de mi-session. Le CAF offre des services individuels aux étudiants dépistés. Essentiellement, les intervenants du CAF aident ceux-ci selon la problématique particulière reliée au bon usage du code linguistique. En ce concerne le tutorat par les pairs, les tuteurs sont des étudiants recrutés dans les programmes. Ces étudiants possèdent les qualités pour aider leurs pairs dans leurs études et ils doivent suivre une formation de base.

Le bulletin de mi-session comporte pour sa part les résultats scolaires disponibles à la première semaine d'octobre, donnant ainsi un aperçu hâtif des résultats des étudiants. Comme des commentaires des enseignants sur les attitudes et comportements des étudiants apparaissent également au bulletin, il est alors possible d'indiquer à ces derniers s'ils sont en situation de réussite ou d'échec lors d'une rencontre sous la responsabilité du coordonnateur départemental. Il y a lieu d'ajouter que les bilans de nos plans de réussite confirment la pertinence de telles mesures.



La réussite interpelle l'étudiant autonome ainsi que les agents éducatifs qui l'accompagnent, tout comme l'efficacité des interventions découle d'une approche structurée et cohérente des interventions de ces derniers. Nous comptons bien consolider davantage une telle approche dans le prochain plan de réussite.

C'est la première fois que nous expérimentons la procédure et la grille de dépistage. Il est donc normal que des ajustements soient nécessaires dans le futur, de façon que chaque intervenant puisse jouer efficacement son rôle. Cependant, un constat s'impose depuis le début de la session : les enseignants responsables du cours d'introduction au programme apprécient beaucoup le fait qu'une équipe d'intervenants appuie leurs efforts d'accompagnement. Ils sont conscients que la réussite du passage du secondaire au collégial de nombreux collégiens ne repose pas uniquement sur leurs épaules.

CONCLUSION

À l'hiver 2011, nous vérifierons auprès des étudiants de la première session si une telle mesure à trois paliers d'intervention s'est avérée efficace, et ce, au moyen du questionnaire *Aide-nous à te connaître 2* (dimension qualitative). Nous examinerons aussi les taux de réinscription et les taux de réussite des cours à la deuxième session pour les cinq dernières années afin

de comparer les résultats (dimension quantitative). Jumelées aux perceptions des agents éducatifs (bilans de session), les données recueillies serviront de base à la rédaction de notre quatrième plan de réussite qui mettra sans doute encore, une fois de plus, l'accent sur l'autonomie, tout en insistant sur un nouvel élément qui en est presque le corollaire, c'est-à-dire l'engagement étudiant.

L'engagement dans les études suppose l'acquisition d'un haut niveau d'autonomie de la part des étudiants, particulièrement de ceux qui éprouvent plus de difficultés que d'autres dans le passage du secondaire au collégial. L'accompagnement dans l'acquisition de cette autonomie constituera donc toujours une étape préalable aux projets visant l'engagement des étudiants.

Jean-Paul LÉVESQUE détient un baccalauréat en philosophie et une maîtrise en didactique. Professeur de philosophie au collégial, de 1981 à 1986, il occupe le poste de conseiller pédagogique au Cégep de Matane depuis 1987, où il est responsable du dossier de la réussite. Il est aussi chargé de cours depuis 1995 à l'Université de Sherbrooke et a publié *Processus d'enseignement et d'apprentissage* (Cégep de Matane) en 1997.

levesque.jean-paul@cgmatane.qc.ca

Depuis sa création en 1975, la *Revue des sciences de l'éducation* favorise la diffusion des résultats de recherche en éducation.

Chaque numéro de cette publication francophone propose à ses lecteurs :

1. des articles qui présentent des résultats de recherche de nature théorique ou empirique;
2. des documents, regroupant des notes de recherche, débats, essais critiques ou discussions de questions relatives à l'éducation;
3. des recensions critiques d'ouvrages pertinents au domaine de l'éducation.

La rigueur de la politique de sélection des textes en fait un outil de formation privilégié pour les professionnels qui évoluent dans le domaine de l'éducation, les enseignants et les étudiants inscrits aux cycles supérieurs. La *Revue* publie trois numéros par année, d'une dizaine d'articles chacun (janvier/mai/octobre), dont au moins deux numéros à vocation thématique. Il est à noter que ces derniers peuvent devenir un excellent complément à un cours.

La *Revue des sciences de l'éducation* est une belle fenêtre pour les auteurs, puisque les lecteurs proviennent d'un peu partout à travers le monde (Canada, France, Belgique, Japon, États-Unis, Suisse, etc.). À ce titre, une section du site *Web* leur est destinée afin de les soutenir lorsqu'ils veulent proposer un texte. Toutes les informations relatives à la *Revue*, ainsi que les consignes de soumission d'un article sont disponibles sur le site *Web* de la *Revue des sciences de l'éducation* :

www.rse.umontreal.ca

Revue des sciences
de l'éducation

